

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2893

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 4

I. – À l’alinéa 74, substituer aux mots :

« conformément à »

les mots :

« en application de ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 75.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.